

Date de dépôt : 26 avril 2017

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de Mme. Isabelle Brunier : Que sont devenues la Sarcelle et la Bécassine ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 7 avril 2017, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Jusqu'à la fin des années 1990, voire au début des années 2000, la flotte des Mouettes genevoises comptait deux très jolis bateaux d'un type un peu différent, plus grand que les Mouettes, et qui servaient pour faire des excursions plus longues dans le Petit Lac. Ils portaient les jolis noms d'oiseaux suivants : la Sarcelle et la Bécassine. Or ces bateaux semblent avoir disparu de la flotte des Mouettes, moyen de transport public désormais subventionné, voire même de la surface du lac Léman.

Mes questions sont donc les suivantes :

- ***Que sont devenus les deux bateaux, la Sarcelle et la Bécassine ?***
- ***D'une manière plus générale à qui appartient vraiment la flotte des Mouettes genevoises ?***

Je vous remercie par avance des réponses complètes et précises que vous aurez à cœur de me donner.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Ces deux bateaux étaient propriété de M. Joël Charrière, actuel directeur et membre du Conseil d'administration de la Société des Mouettes Genevoises Navigation SA (SMGN SA). La « Sarcelle » a été vendue en tant que bateau atelier et la « Bécassine » a été vendue en tant que bateau d'habitation sur les canaux en France.

La flotte actuelle de la SMGN SA est composée de trois bateaux diesel à coque en bois, d'un bateau diesel à coque en acier et de deux bateaux électrosolaires à coque en matériaux composites. Ces six bateaux sont propriété de l'entreprise SMGN SA et font intégralement partie de ses actifs.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP